

## Evaluation préalable

### OBJECTIFS

Évaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin d'estimer le nombre d'heures de formation nécessaires.

Répondre à l'obligation réglementaire du R245-2 du Code de la Route (Arrêté du 5 mars 1991).

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite accompagnée
- Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ou supervisée

### QUALIFICATION DES FORMATEURS

Enseignants titulaires du Titre professionnel «Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière» ou d'un diplôme admis en équivalence.

### OBJECTIFS D'ÉVALUATION

Évaluer son niveau :

- D'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations)
- De détection du risque en situation de conduite
- Sur l'installation au poste de conduite
- A comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger

### DURÉE

1 heure maximum.

Environ : 5 minutes de présentation, 10 minutes de questions théoriques, 35 minutes d'évaluation dynamique, 10 minutes de synthèse.

### EFFECTIFS

Séance individuelle.

### CONDITIONS DE VALIDATION

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu est présenté par critères évalués que sont :

- Connaissances théoriques
- L'expérience de la conduite
- La connaissance du véhicule
- L'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité
- La mémoire et la compréhension
- L'habileté
- La perception
- L'émotivité et la crispation

### Le Bilan restitué à l'élève fait apparaître :

Le nombre d'heures de formation proposé en théorie et en pratique.

Le bilan est signé par le formateur, l'élève et le cas échéant par son représentant légal puis annexé au contrat de formation.

### OUTILS D'ÉVALUATION

Tablettes numériques équipées de l'application NOMAPAD EDISER et véhicules Citroën C3.